Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20260528-2026_51-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai 2026 à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Le Maire, Maryvonne LE FORESTIER.

ETAIENT PRESENTS : Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Corinne HAQUIN, Pascal LE CRAVER, Catherine LORANS, Jean-Louis KERGARAVAT, Françoise RIGAL, Marc HAMONIC, Marie-Claire PIQUEMAL, Alain QUÉRÉ, Éric BUHR, Armel YSOPT, Serge PERRET, Thierry CHRISTIEN, Carine HENRY, Julie CRUZ, Antoine AUDIC, Maëva LE PAIH, Elodie MOISAN, Michael QUEMENER, Léna BIGNON, Charlotte LEPRÊTRE

***ABSENCES ET POUVOIRS* :** Elisabeth RIO – Donne pouvoir à Marc HAMONIC

Est nommée secrétaire de séance : Carine HENRY

Votants	23
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2026-51

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRINOINE

Madame Le Maire rappelle que la commune emploie depuis 18 mois un agent en contrat à durée déterminée chargé d'élaborer une programmation culturelle et de la mettre en œuvre.

Ce besoin devenant pérenne, il est proposé de créer un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité

- Décide de créer un emploi permanent d'adjoint du patrimoine 2e classe à temps complet

- Autorise Madame Le Maire à modifier en conséquence le tableau des effectifs avec effet au 1er juin 2026

Le Maire
Maryvonne LE FORESTIER